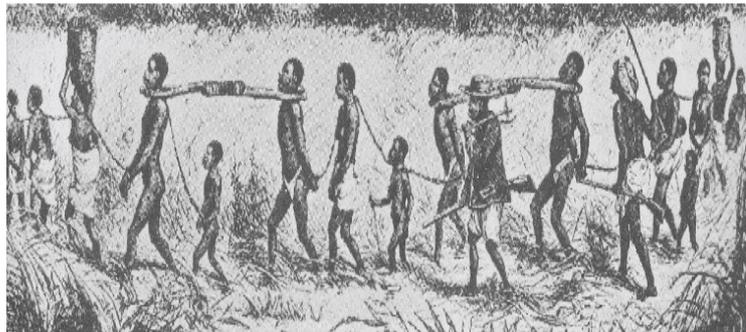


L'HISTORIEN GEOGRAPHE JUNIOR



CLASSE DE 4^{ème}

Nom :
Prénoms :
Classe :
Ecole :
Nom du professeur :
.....

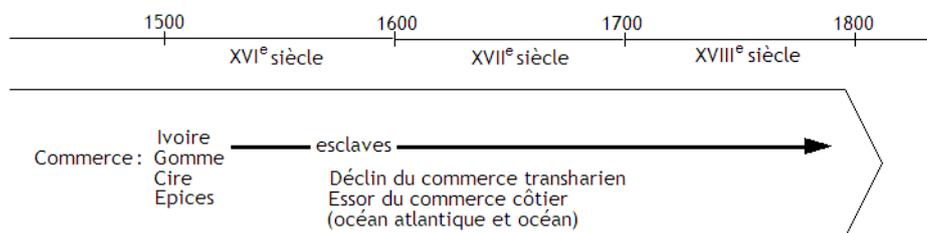
PREMIERE PARTIE : HISTOIRE

CHAPITRE I : RELATION EUROPE – AFRIQUE

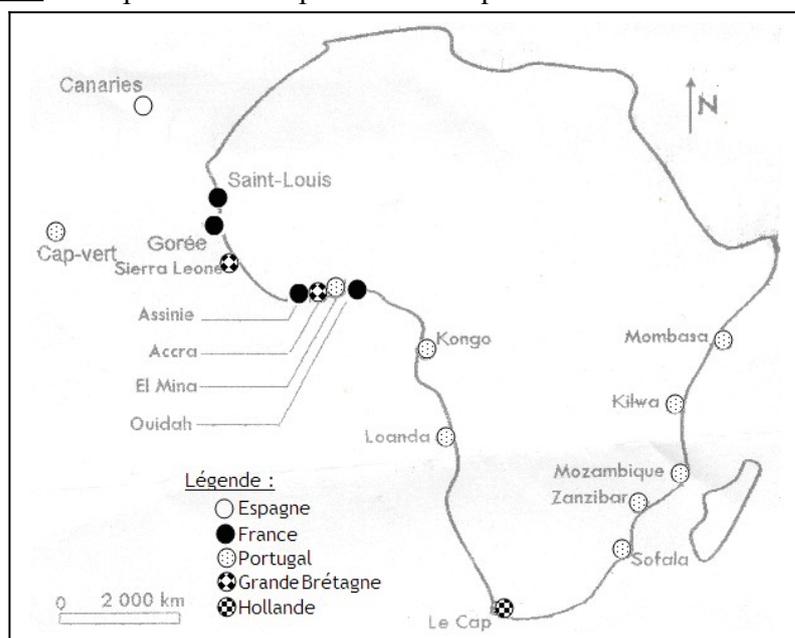
DU XVI^{EME} AU XVIII^{EME} SIECLE

LECON 1 : LE COMMERCE ET LES PREMIERS COMPTOIRS

Document 1 : Axe chronologique du commerce entre l'Europe et l'Afrique

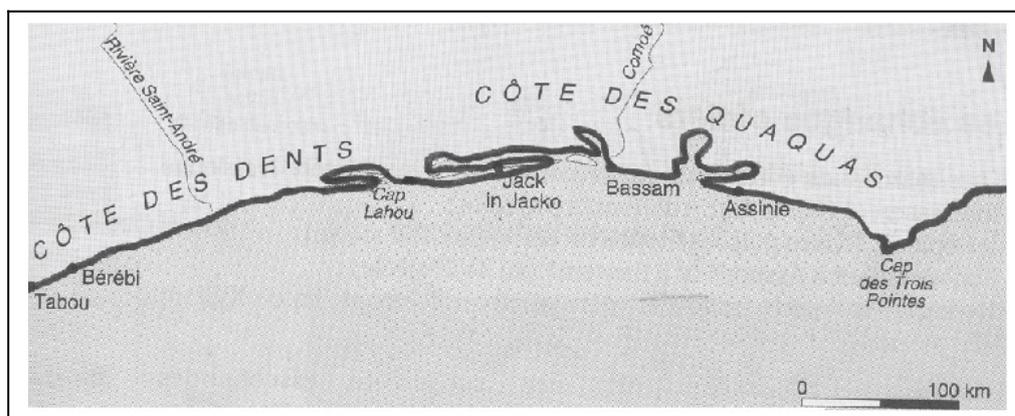


Document 2 : Les premiers comptoirs en Afrique



LECON 2 : LES PREMIERS CONTACTS DE L'EUROPE AVEC LA COTE D'IVOIRE

Document 1 : Le littoral ivoirien au début du 17^{eme} siècle.



Document 2 : Description de la côte ivoirienne

La côte du Grain doit son nom à un certain fruit appelé « graine du paradis » qu'on y recueille en abondance. Le pays rapporte abondamment du millet, du coton, du riz, de l'excellent vin de palme et surtout de la graine de paradis ou malaguette. Les français, les anglais et les hollandais venaient y faire du commerce. Les marchandises qu'ils achètent sont de la graine de paradis, du riz et quelques dents d'éléphants. Les hollandais échangent de la graine de paradis contre des barres de fer, des chaudrons, des bassins, du corail et du fleuret. Les anglais viennent aussi chercher du bois rouge.

La côte des dents porte ce nom à cause de la quantité d'ivoire qu'on y trouve. Le village de tabou est à 70km du cap des Palmes. Plus loin se trouvent le village de Bérébi puis la rivière Saint-André.

Le cap Lahou termine la côte des dents et commence celles des Quaquas qui s'étend jusqu'à Assinie. A 80km du cap Lahou, se trouve le village de Jack in Jacko (Jacqueville). Les habitants des Quaquas sont polis et raisonnables.

D'après OLFERT DAPPER, 1686.

Activité 1 :

Complète le tableau en indiquant par une croix les zones d'implantations des différentes puissances européennes du XVI^{ème} au XVII^{ème} siècle.

	Espagne	France	Grande Bretagne	Portugal	Hollande
Kilwa					
Mombassa					
Saint Louis					
Cap-Vert					
Ouidah					
Goré					
Accra					
Luanda					
Assinie					

Activité 2 :

Dans la liste suivante souligne les produits européens et entoure les produits africains :
Epices, sels, étoffe de coton, barres de fer, armes à feu, cire, miroir, pacotille, esclaves, ivoire, or.

Activité 3 :

Lis le texte et réponds aux questions.

« On pouvait vendre à Assinie ces marchandises :

- De la poudre à canon bonne ou mauvaise, les noirs n'y prennent pas garde du moment que les barils sont bien pleins ;
- Des fusils, ceux qu'on leur apporte leur conviennent bien mais on vendrait mieux les canons s'ils étaient améliorés ;
- Des draps de lit de la même sorte que ceux qu'on leur a toujours apportés ;
- Des soies.

On peut vendre des bassins de cuivre, des barres de fer, des barres de plomb, des vieux chapeaux.

Beaucoup de pacotilles que l'on trouve en France et dont les marchands cherchent à se débarrasser pourraient se vendre ici ».

TIBIERGE, marchand français, 1692.

- a- Souligne dans le texte les passages qui montrent que les produits européens ne sont pas de bonne qualité.
- b- Quels produits étaient déjà connus des africains avant l'arrivée des européens ?
- c- Quels produits étaient nouveaux pour eux ?

.....

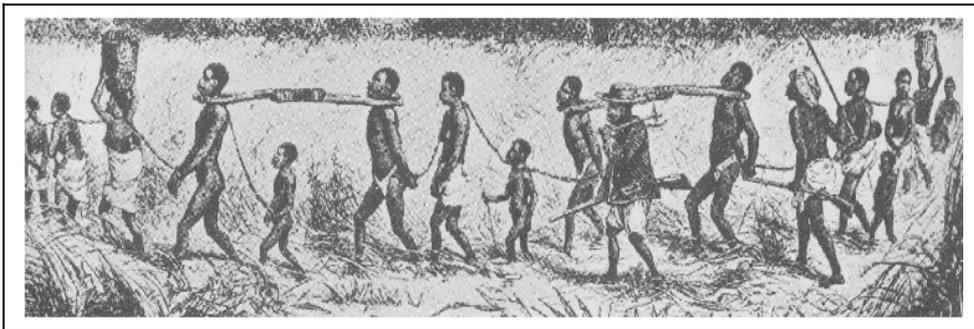
LECON 3 : LA TRAITE NEGRIERE ET SES CONSEQUENCES

Document 1 : Le voyage d'un bateau négrier

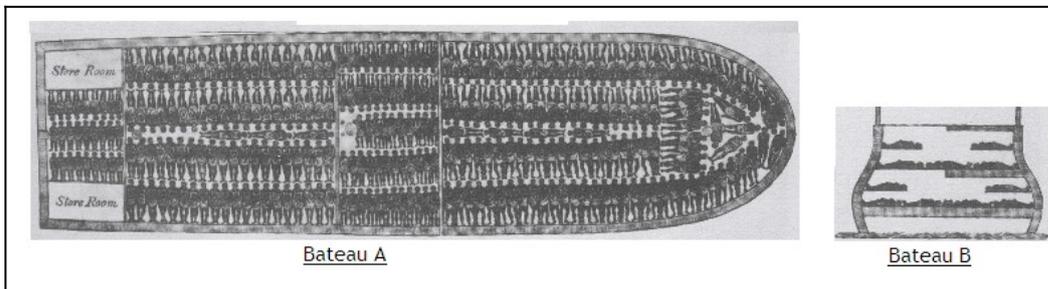
Le capitaine TANQUEREL a déclaré être parti du port de Nantes (France) le premier février 1768 pour aller à la côte de l'or, chargé des marchandises nécessaires à la traite des noirs. Il est arrivé le 28 mars. Il a acheté 691 noirs. Il a quitté la côte le 30 octobre en direction de Saint-Domingue (Amérique). Le 17 novembre il est arrivé à l'île au Prince et a laissé les noirs et l'équipage reprendre des forces. Le 19 décembre, il a poursuivi sa route. Il es arrivé à Saint-Domingue le 20 février 1769 et a vendu ses Noirs sauf 50 d'entre eux qui étaient morts pendant le trajet. La vente finie, il a chargé 270 tonneaux de sucre brut, 67 tonneaux de 125 sacs de café, 132 ballots de coton, 12 tonneaux d'indigo. Son chargement fini, il est parti le 15 mai pour revenir à Nantes et est arrivé le 19 juin.

D'après le registre du port du Nantes, 1769.

Document 2 : la capture d'esclaves.



Document 3 : le transport d'esclaves



Activité 1 :

Complète le tableau en remettant dans l'ordre les étapes du circuit de la traite. Choisis parmi les suivantes : vente aux colons, transport vers la côte, traversée, arrivée, départ des bateaux, repos et restauration, vente aux capitaines de navires, capture par des rabatteurs africains, travail dans les plantations et dans les mines.

Lieux	Etapes
Afrique : intérieur du continent	1
Côtes africaines	2
	3
	4
Océan Atlantique	5
	6
	7
Amérique	8
	9
	10

Activité 2 :

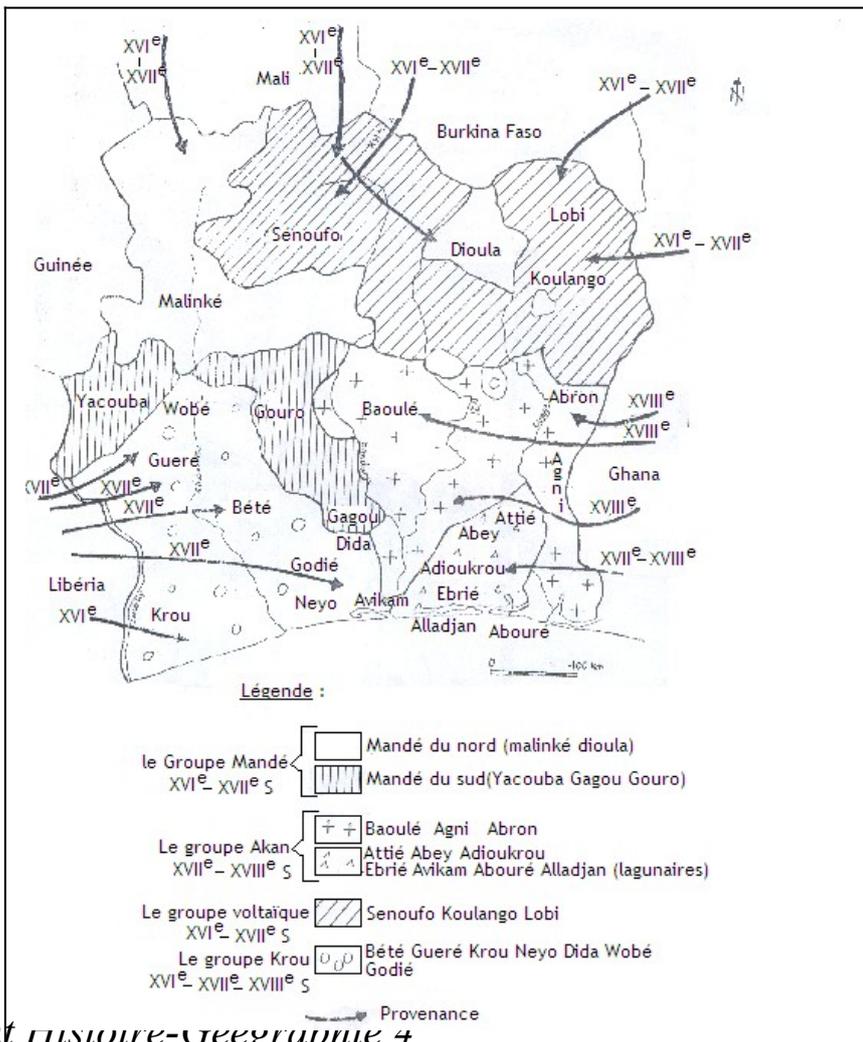
Relie par une flèche chaque conséquence au nom du continent concerné

- | | |
|--|--|
| <p>Afrique ❖</p> <p>Amérique ❖</p> <p>Europe ❖</p> | <ul style="list-style-type: none"> ❖ Apports musicaux ❖ Révolution industrielle ❖ Perte démographique importante ❖ Manque de main-d'œuvre ❖ Violences et guerres ❖ Apports religieux ❖ Perte de prestige ❖ Importants profits commerciaux ❖ Guerre de sécession ❖ Croissance des ports de commerce |
|--|--|

CHAPITRE II : LA COTE D'IVOIRE AU XVII^{ème} ET AU XVIII^{ème} SIECLE.

LECON 1 : LA MISE EN PLACE DES PEUPLES DE LA COTE D'IVOIRE

Document 1 :



Document 2 : Origine des baoulé

ABLA POKOU naquit à Kumasi autour des années 1700. Elle était la nièce d'OSEI TUTU, par sa mère NYAKO KOSIAMOA. Elle avait pour frères DAKON, et OPOKOU WARE, 2^{ème} roi de l'Ashanti. (...) La tradition baoulé nous décrit ABLA POKOU comme une femme belle, mais surtout énergique et dynamique, une femme de tête.

Elle épousa un valeureux chef de guerre du nom d'ASSUE TANO. De cette union naquit un fils, celui-la même qui fut sacrifié lors de la traversée de la Comoé. C'est à cette époque fleurit de sa vie que la guerre civile éclata à Kumasi. Son jeune frère DAKON fut assassiné. Pour éviter le massacre de ses partisans, la princesse ABLA POKOU, les rassembla et organisa leur fuite vers l'ouest. Si DAKON avait régné, ABLA POKOU aurait exercé les fonctions de Reine-Mère, second personnage, choisit parmi les femmes influentes de la famille royale.

SOURCE : LOUCOU (JN), *Histoire de la Côte d'Ivoire, la formation des peuples, Tome I, CEDA Abidjan 1984, p.170*

Document 3 : La migration des SENOUFOS.

Le chef KPON possédait un esclave nommé NENGUE, qui était chargé de surveiller les plantations de son maître. Ce dernier, fort satisfait du travail de NENGUE, l'affranchit, lui donna une femme et des biens et lui accorda le droit de s'installer librement là où il le souhaitait. NENGUE marcha vers l'ouest et s'établit dans un pays, au pied d'une montagne appelée Korhogo. Il y aurait fondé un village qui aurait pris le même nom que la montagne.

Parmi les descendants de NENGUE, il y eut un certain nombre de discordes. C'est ainsi qu'une partie de ses descendants qui résidait près de Korhogo ne trouvant pas assez de terres disponibles pour subvenir à ses besoins, émigra plus au sud. Une autre partie de ses descendants, pour un motif analogue sans doute, s'enfuit dans le nord-est, traversa le Bandama et fonda le village de Félékessé-Kaha.

D'après les traditions orales recueillies par M. Delafosse, le peuple Siéna ou Sénoufo, Paris, REES, 1908.

Activité 1 :

La mise en place des peuples

- a- Complète la carte en écrivant au bon endroit le nom des peuples suivants : sénoufo, baoulé, bété, ébrié, toura, malinké,
- b- Au début du XVII^{ème} siècle le littoral était divisé en 3 secteurs appelés : côtes des graines, côte s des mal gens et côte des quaquas. Ecris ces noms au bon endroit sur la carte.



Activité 2 :

Relie ces ethnies aux causes de leurs migrations

Malinké	❖	❖ Recherche de terre
Sénoufo	❖	
Baoulé	❖	❖ Problème de succession
Agni	❖	
Abron	❖	❖ Chute d'empire dans le Soudan
Bété	❖	
Gagou	❖	❖ Le commerce
Toura	❖	
Yacouba	❖	❖ Chasser par d'autres peuples

LECON 2 : LES SYSTÈMES POLITIQUES ET L'ORGANISATION SOCIALE CHEZ LES KROU ET LES SÉNOUFO

Document 1 : Mœurs et coutumes Krou

"Au point de vue politique, quelques familles forment une tribu sous l'autorité du chef héréditaire : quelque fois chez les Krépo par exemple, le chef est alternativement dans deux familles. Il n'a aucun pouvoir ; ces gens épris d'indépendance ne supporteraient pas un ordre, mais ils sont assez sensés pour écouter et suivre un bon avis et, si le chef est sage, il peut avoir à défaut d'autorité, une réelle influence..."

A proprement parler, il n'y a point de société, mais des familles isolées. Le chef de la famille est le seul propriétaire, tout ce que peuvent acquérir ses frères, enfant et femmes lui appartient. Tous dépendent donc de lui et, par suite, lui obéissent... le chef doit pouvoir utiliser de tout ce qui lui est nécessaire, et notamment de femmes, ses frères et ses fils. Et comme étant vieux, il a autant besoin de jeunes gens que ceux-ci de lui, il n'agit presque jamais qu'avec le consentement général : c'est le règne au suffrage universel..."

D'après HOSTAINS-D'OLLONE, " de la Côte d'Ivoire au Soudan et à la Guinée" ; Paris 1901 P. 78 – 85.

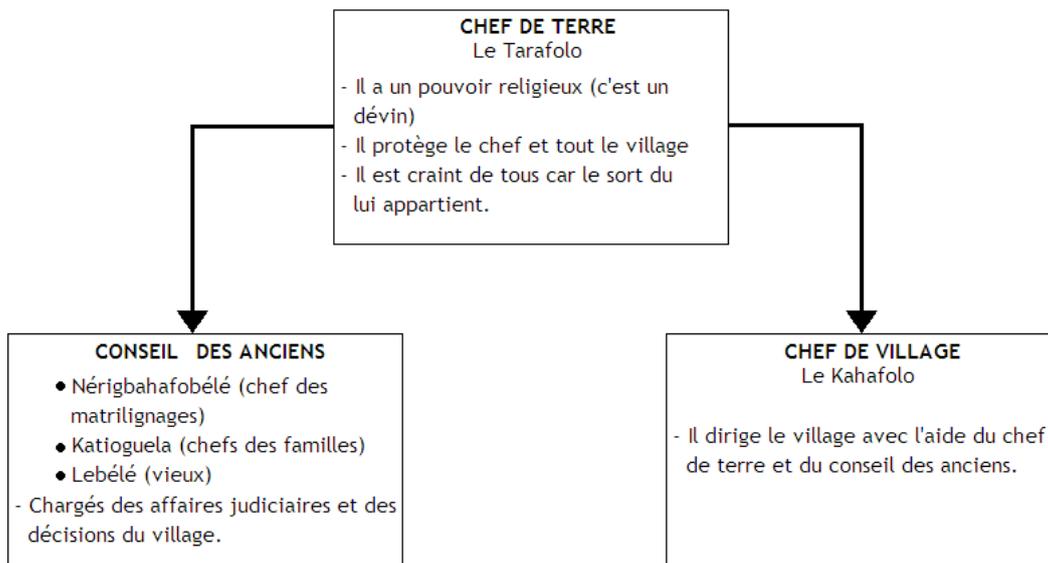
Document 2 : Organisation politique chez les Sénoufos.

Les Sénoufos sans doute les habitants autochtones du pays. Ils se divisent en tribus parlant des dialectes très voisins les uns des autres ; ce sont les Djimini, les Tagbana, les Nafana, les Dyamala, les Folama, les Pallaga ; ensuite plus à l'Est les Lobi et les Ngoulango ou Pakhala. Cette race Sénoufo s'étant dans toute la moitié occidentale de la boucle du Niger jusqu'au Massina. Les gens qui la composent sont fort nombreux, robustes ; assez courageux ; en général fétichistes (d'où le nom Bambara que leur donnent les Mandé-Dyoula musulman) ... ils excellent dans les travaux d'art...

Ils n'ont pas en général gardé la prépondérance politique dont ils se sont laissés dépossédés par les Dyoula. Ils ne forment pas de royaumes mais des tribus partager en famille ; il n'y a pas de chef de tribus, ni même de chefs de village, il n'y a que de chefs de familles jouissant d'une autorité morale plus ou moins grande."

D'après F-J. CLOZEL, R. VILLAMUR : "Les coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire", Paris CHALLAMEL 1902 ; P.29

Document 3 : L'organisation de la démocratie villageoise Sénoufo.



SCHEMA DE L'ORGANISATION DE LA DEMOCRATIE VILLAGEOISE CHEZ LES SENOULO

LECON 3 : LES SYSTEMES POLITIQUES ET L'ORGANISATION SOCIALE CHEZ LES MANDE ET LES AKAN.

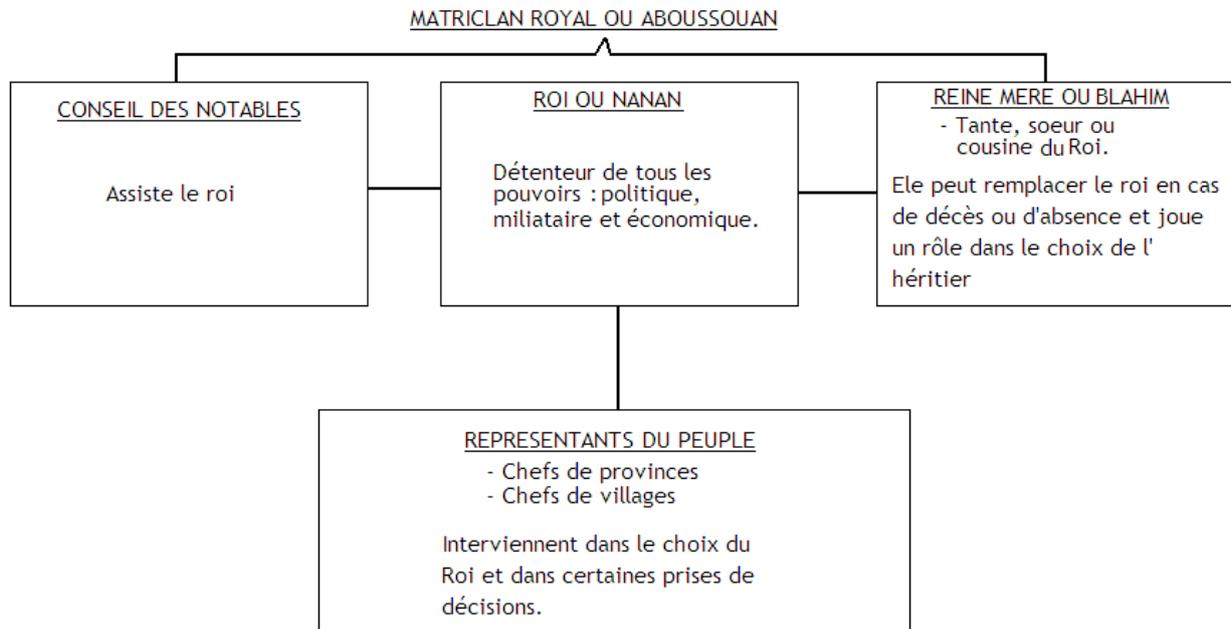
Document 1 : La monarchie Akan.

« La monarchie Akan est la forme de gouvernement qui a la faveur des Akan, mais de préférence une monarchie oligarchique. Elle peut être importante et se situer au niveau de plusieurs provinces ou se limiter à un seul village. La fonction de roi est divine. La royauté est symbolisée par trois objets matériels : le tabouret, le cimenterre (sabre) et le *dja* (collection des poids à peser l'or ou le trésor du royaume).

- **Le tabouret** symbolise l'autorité, le pouvoir temporel et spirituel du roi. Les Akan disent : « là où il n'y a pas de tabouret, il n'y a pas de roi ; le village où réside le tabouret devient le chef-lieu du royaume ; le roi est mortel, le tabouret est permanent ».
- **Le cimenterre** symbolise le pouvoir militaire du roi, chef suprême des armées. C'est le sabre (*ôhôtô*) que les peuples soumis et les chefs de province prêtent serment de fidélité et d'allégeance : le sabre reste également le symbole du messager du roi.
- **Le *dja*** symbolise le monde, les états de conscience des rois défunts et le pouvoir économique du souverain régnant. C'est dans le *dja* que les Akan ont consigné la somme de leurs connaissances par image ou par écrits (poids à peser l'or). »

*D'après GEORGES Niangoran Bouah,
tiré de la Côte d'Ivoire d'hier à demain,
Ministères des affaires culturelles, Abidjan 1979.*

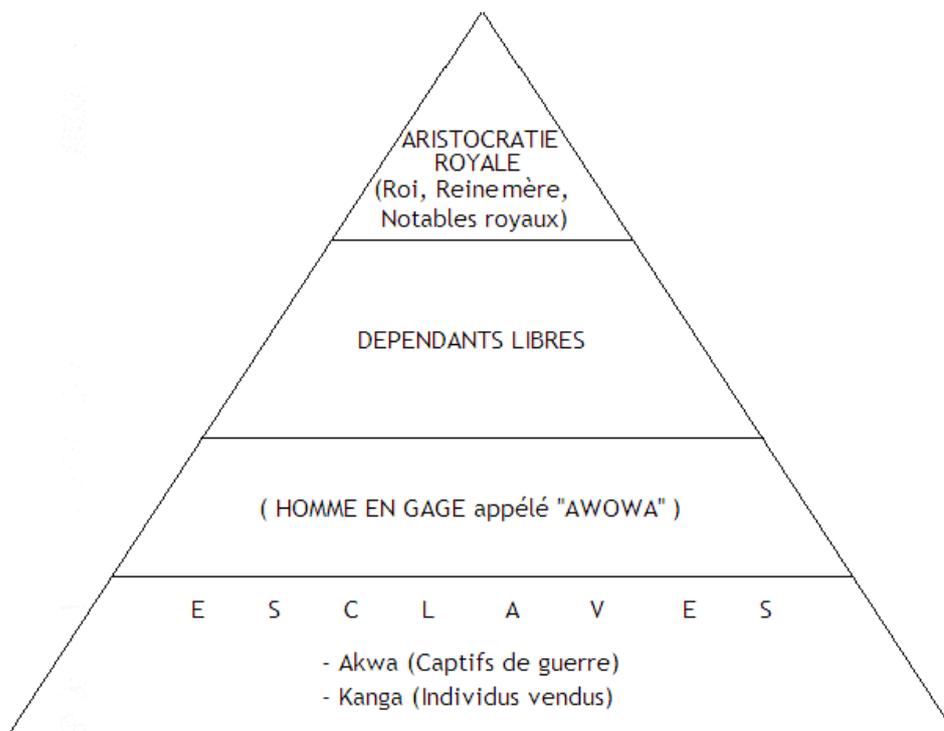
Document 2 : Organisation politique Akan.



ORGANISATION POLITIQUE CHEZ LE AKAN

Source : MEMORIAL DE COTE D'IVOIRE AMI, Tome I : Les fondements de la nation ivoirienne, Abidjan 1987, P. 108

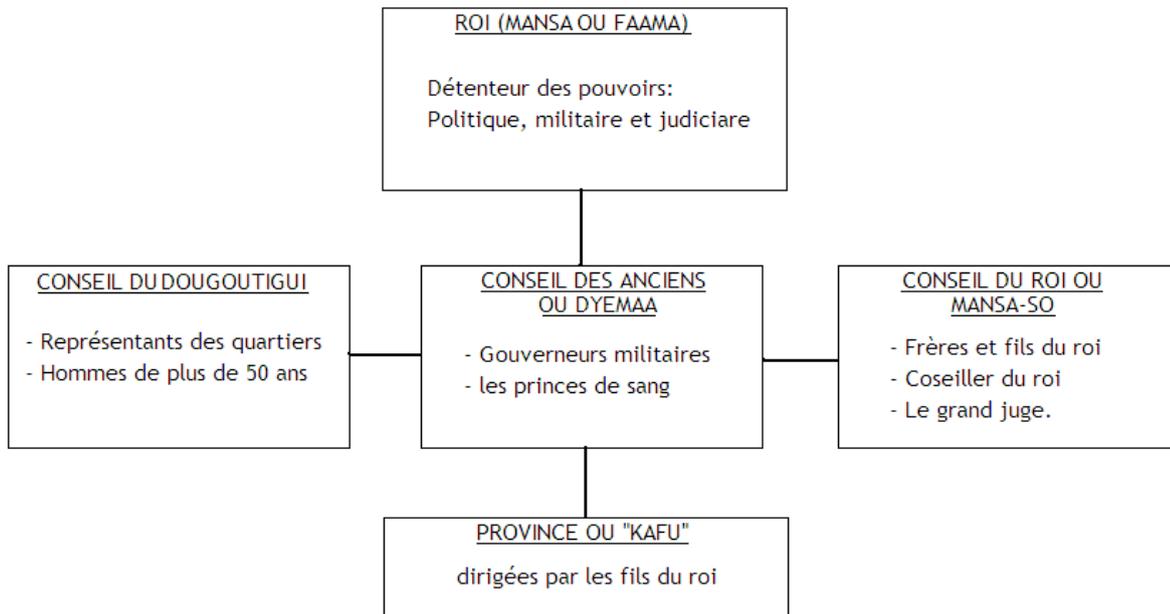
Document 3 : Pyramide sociale chez les Akan.



PYRAMIDE SOCIALE CHEZ LES AKAN

SOURCE : MEMORIAL DE LA COTE D'IVOIRE, AMI, Tome I : Les fondements de la nation ivoirienne, Abidjan 1987 P.108

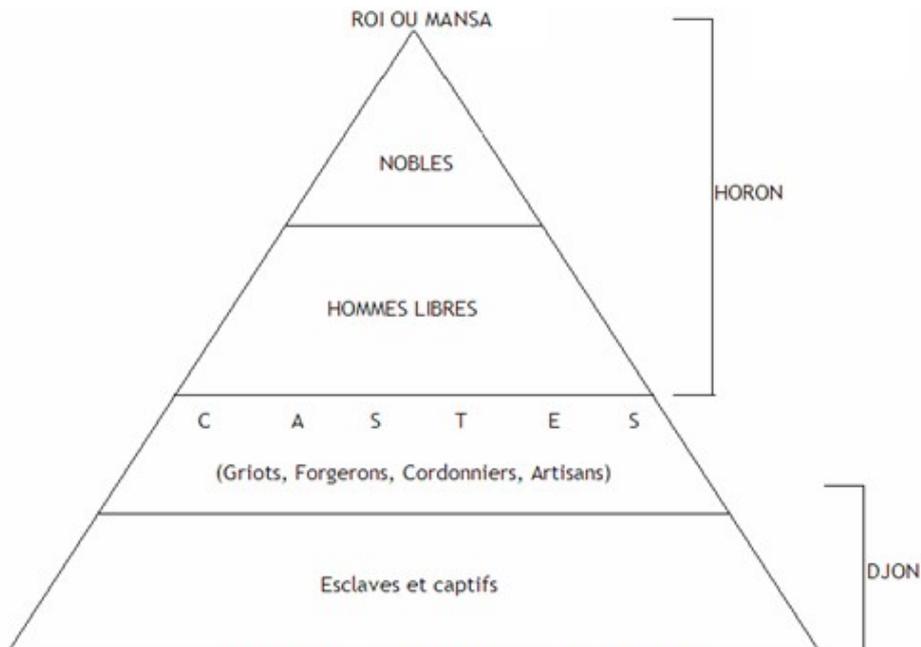
Document 4 : Organisation politique et administrative des Mandé – Nord.



ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE CHEZ LES MANDE-NORD

SOURCE : MEMORIAL DE LA COTE D'IVOIRE, AMI, Abidjan, 1987, P.85

Document 5 : Pyramide sociale chez les Mandé – Nord.



PYRAMIDE SOCIALE CHEZ LES AKAN MANDE-NORD

SOURCE : KIPRE (P) HISTOIRE DE LA COTE D'IVOIRE
AMI 1992, 1992, P.33

Activité :

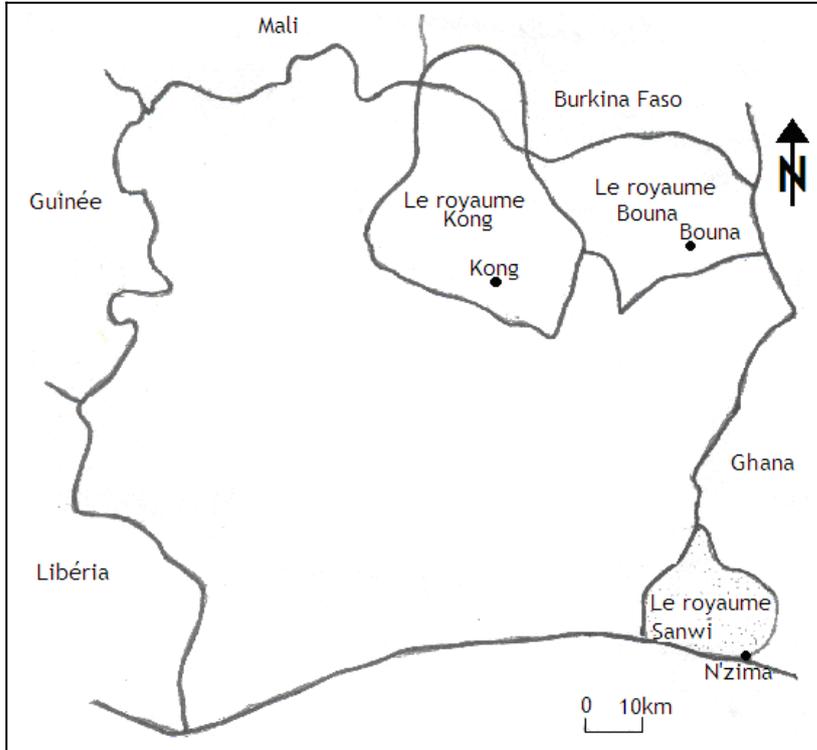
Réponds aux questions suivantes :

- 1- Qui est la Reine-Mère chez les Akan ?
- 2- Quel est le mode de succession chez les Akan ?
- 3- Quels sont les symboles du pouvoir royal Akan ?

- 4- Qui est le FAAMA chez les Mandé-Nord ?
- 5- Qui est le Djon dans le système Malinké ?

LECON 4 : LES ROYAUMES DE COTE D'IVOIRE : SANWI, KONG, BOUNA

Document 1 : Les royaumes Sanwi, Kong et Bouna.

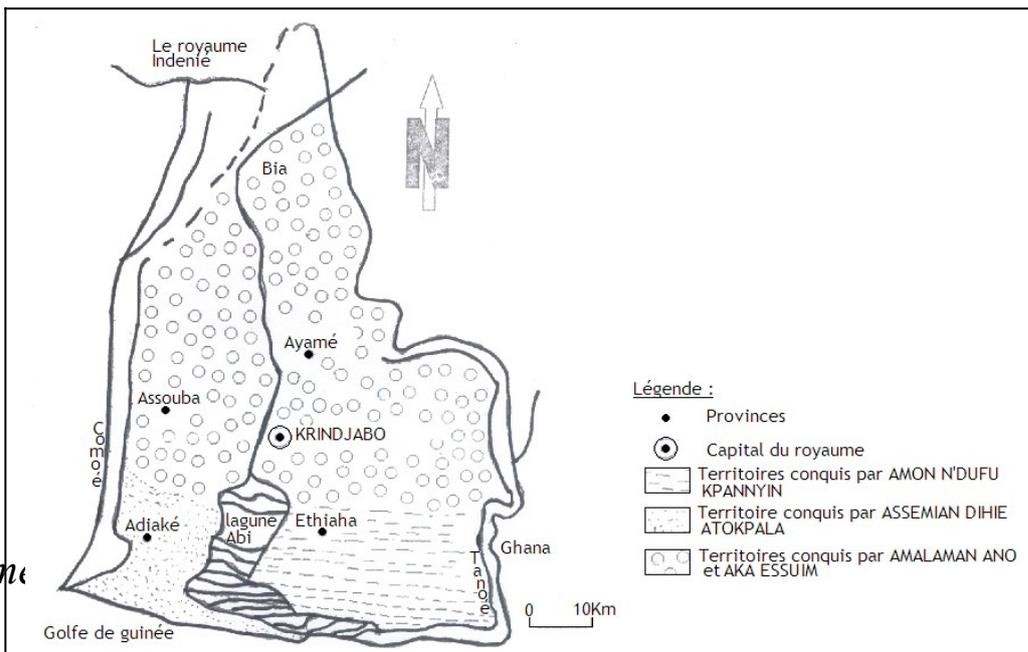


Document 2 :

Contrairement à ce que l'on a trop souvent affirmé, les européens débarquent sur les côtes du golfe de Guinée ne se sont pas trouvés en présence de sociétés livrées à l'anarchie. Voici l'organisation politique du royaume Sanwi. Elle présente une structure pyramidale : « Un organisme centralisé, dont le pouvoir et l'administration partant de Krindjabo, se résolvent à des plans de plus en plus mineurs, aux niveaux successifs des provinces, des village, puis des familles ».

SOURCE : D'après J.F. Amon d'Aby, Cahier d'activité 4^{ème}, P 19

Document 3 : Le royaume Sanwi.



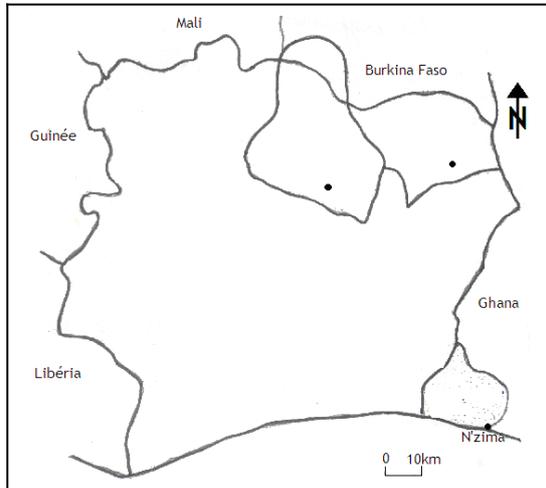
Activité 1 :

Complète le tableau ci-dessous en mettant une croix dans la case qui convient :

	Démocratie	République	Démocratie villageoise	Monarchie
Akan lagunaires				
Akan forestiers				
Mandé-Nord				
Mandé-sud				
Krou				

Activité 2 :

Complète la carte ci-dessous en écrivant au bon endroit le nom des royaumes suivants :
Empire de Kong ; Sanwi ; Royaume de Bouna



CHAPITRE III : LES TRANSFORMATIONS DE L'EUROPE AU XVIII^{ème} SIECLE.

LECON 1 : LA REVOLUTION INDUSTRIELLE EN ANGLETERRE AU XVIII^{ème} SIECLE.

Document 1 :

Il y a 60 ou 80 ans, l'Angleterre était un pays comme tous les autres, avec de petites villes, une industrie peu importante et élémentaire, une population rurale clairsemée mais relativement nombreuse. C'est maintenant un pays sans pareille, avec une capitale de deux millions d'habitants, des villes industrielles colossales, une industrie qui alimente le monde entier et qui fabrique presque tout à l'aide des machines les plus complexes, une population dense, laborieuse et intelligente dont les 2/3 sont employés par l'industrie.

D'après FRIEDRICH Engels, 1845.

Document 2 :

Inventeurs	Inventions	Dates
------------	------------	-------

HARGREAVES	Machine à filer le coton	1765
J. WATT	Machine à vapeur	1769
CARTWRIGH	Machine à tisser	1785
WITHNEY	Egreneuse de coton	1793
MURDOCK	Gaz d'éclairage	1799

Document 3 : Innovation technique et crainte du chômage.

L'invention et l'usage de la machine à peigner la laine, qui a pour effet de réduire la main-d'œuvre de la manière la plus inquiétante, inspire aux ouvriers la crainte justifiée de devenir, eux et leur famille une lourde charge pour l'Etat. Ils constatent qu'une seule machine, surveillée par une personne adulte et servie par 5 ou 6 enfants, fait autant de besogne que 30 hommes travaillant à la main selon l'ancienne méthode [...]. L'introduction de la dite machine aura pour effet immédiat de priver de leurs moyens d'existence la masse des artisans. Toutes les affaires seront accaparées par quelques entrepreneurs puissants et riches [...]. Les machines dont les pétitionnaires regrettent l'usage se multiplient rapidement dans tout le royaume et ils en ressentent déjà cruellement les effets : un grand nombre d'eux sont déjà sans travail et sans pain [...].

Journal de la chambre des communes, 1794.

Activité 1 :

Il y a 60 ou 80 ans, l'Angleterre était un pays comme tous les autres, avec de petites villes, une industrie peu importante et élémentaire, une population rurale clairsemée mais relativement nombreuse. C'est maintenant un pays sans pareille, avec une capitale de deux millions d'habitants, des villes industrielles colossales, une industrie qui alimente le monde entier et qui fabrique presque tout à l'aide des machines les plus complexes, une population dense, laborieuse et intelligente dont les 2/3 sont employés par l'industrie.

D'après FRIEDRICH Engels, 1845.

- a- Qui est l'auteur de ce texte ? que sais-tu de lui ?
-
-
- b- Quels éléments du texte montre l'ampleur de la révolution industrielle en Angleterre?.....
-
-
- c- Quelles sont les conséquences de la révolution industrielle ?.....
-
-

Activité 2 :

Répond aux questions suivantes :

- 1- Dans quel pays la révolution industrielle a-t-elle eu lieu ?.....
- 2- Cite deux causes de la révolution industrielle.....
-
- 3- Donnez 3 conséquences de la révolution industrielle.....
-
- 4- Cite 3 inventions.....
-

LECON 2 : LA REVOLUTION FRANCAISE DE 1789

Document 1 : une cause de la révolution

La France avait fondé des colonies en Amérique, établi un commerce maritime, créé des manufactures. (...) les richesses immenses ne s'étaient répandues que sur les gens du peuple, les préjugés de la noblesse l'excluant du commerce et de l'industrie. (...) A Paris et dans les grandes villes, la

bourgeoisie était supérieure en richesse, en talents et en mérite personnel. Elle avait dans les villes de province la même supériorité sur la noblesse des compagnes, elle sentait cette supériorité ; cependant elle était partout humiliée. Elle se voyait exclue par les règlements militaires des emplois dans l'armée ; elle l'était du haut du clergé par le choix des évêques parmi la haute noblesse (...). La haute magistrature la rejetait également, et la plus part des cours souveraines n'admettaient que des nobles.

Marquis de BOUILLE, Mémoires, 1801.

Activité :

Réponds aux questions suivantes :

- 1- Cite deux causes de la révolution française.....
.....
- 2- Donne les étapes de la révolution française.....
.....
- 3- Cite trois personnages qui ont joué un rôle important dans la révolution française.....
.....

DEUXIEME PARTIE :

GEOGRAPHIE

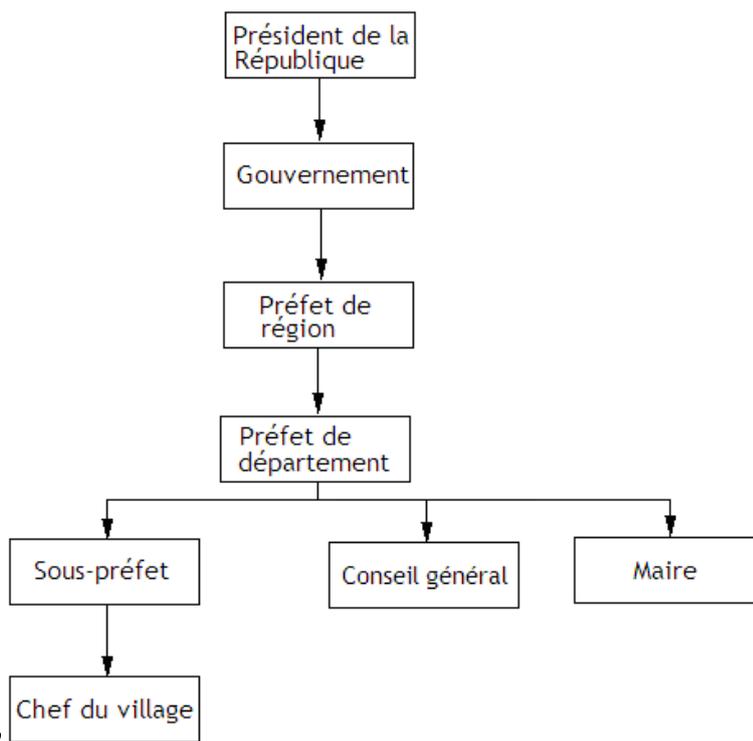
CHAPITRE I : GEOGRAPHIE REGIONALE DE LA COTE D'IVOIRE.

LECON 1 : LES REGIONS ADMINISTRATIVES

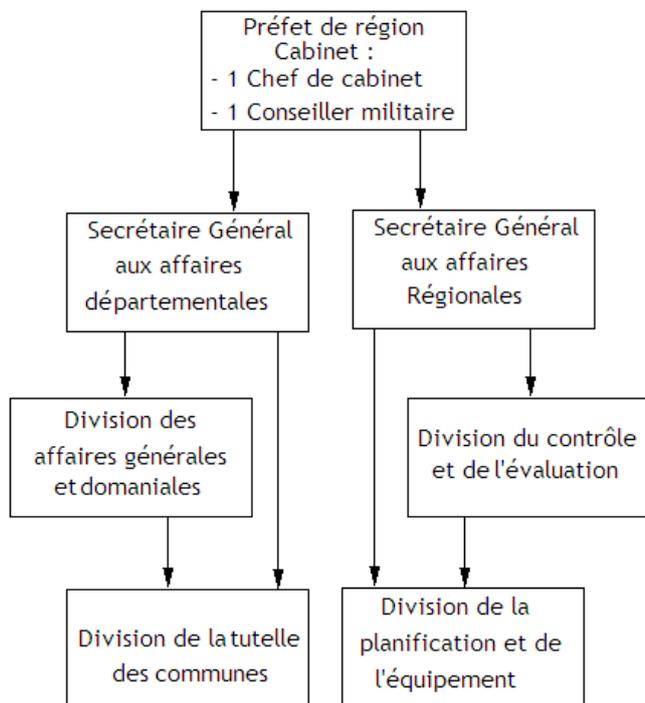
Document 1 : Les régions administratives de la côte d'Ivoire.



Document 2 : L'organisation de l'administration territoriale



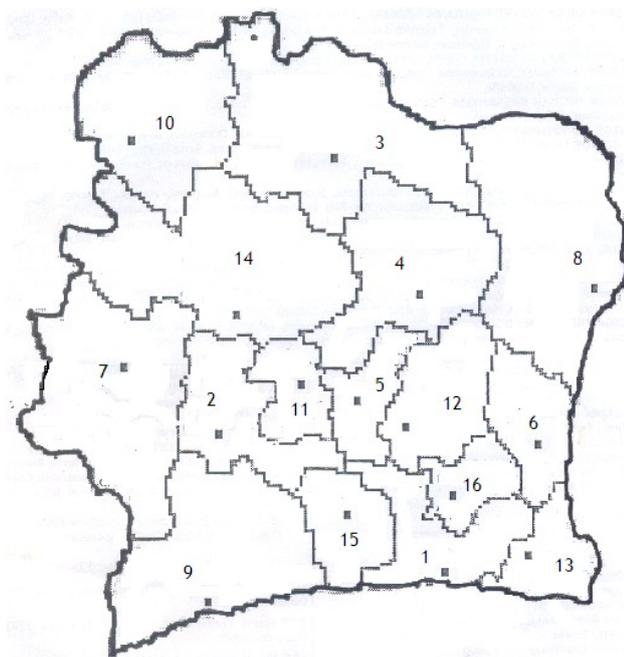
Document 3 : Organigramme d'une préfecture de région



Activité 1 :

Ecris à quelle région correspond chacun des chiffres sur la carte.

- | | | |
|---------|---------|---------|
| 1..... | 2..... | 3..... |
| 4..... | 5..... | 6..... |
| 7..... | 8..... | 9..... |
| 10..... | 11..... | 12..... |
| 13..... | 14..... | 15..... |
| 16..... | | |



Activité 2 :

Choisis dans la liste suivante les éléments constitutifs d'une région administrative et classe-les dans l'ordre hiérarchique décroissant.

Sous-préfecture ; Etat ; Préfecture ; Commune ; Région ; Village ; Département ; Hôtel de ville.

- 1.....2.....
- 3.....4.....
- 5.....

LECON 2 : LA COMMUNE

Document 1 :

"Selon la loi", peuvent être érigées en communes, les collectivités ayant une population suffisante et un niveau de développement permettant de dégager les ressources nécessaires à l'équilibre de leur budget". Ainsi, seront créés avant l'indépendance de notre pays, c'est-à-dire en 1956, deux communes : celle d'Abidjan et de Bouaké... les autres villes de la Côte d'Ivoire étaient évidemment administrés par l'exécutif... la commune étant la circonscription la plus proche du citoyen, la plus vivante, la plus présente et la plus crédible pour lui, la politique de décentralisation des communes étaient une bonne chose, elle aura permis à notre pays d'accroître le nombre de ces communes chaque année. A preuve de 1980 à 1985, le nombre de commune est passé de 37 à 135 soit une augmentation de 98%.

LE DEMOCRATE SPECIAL AN 38, N°9, Août 1998.

Document 2 :

Article premier : (...) Les organes de la commune sont : le conseil municipal, la municipalité et le Maire.

Article 21 : Les membres du conseil municipal, les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 5 ans renouvelable au suffrage universel direct.

Article 51 : La municipalité est composée du Maire et de ses adjoints. Ils sont élus par le conseil municipal à sa première réunion.

Article 65 : Le Maire représente le pouvoir exécutif dans la commune.

Article 66 : En sa qualité d'agent de l'Etat, le maire est officier de l'Etat civil.

Article 72 : En sa qualité de représentant du pouvoir exécutif le Maire est le responsable du maintien de l'ordre, de la sécurité et de la salubrité publique.

Source : Extrait des textes de loi relatifs à l'organisation communale en Côte d'Ivoire.

Activité1 :

Un voyageur part d'Abidjan à Korhogo, quelles sont les communes traversées ?.....

Activité 2 :

Indique par une croix si les phrases suivantes sont vraies (V) ou Fausses (F).

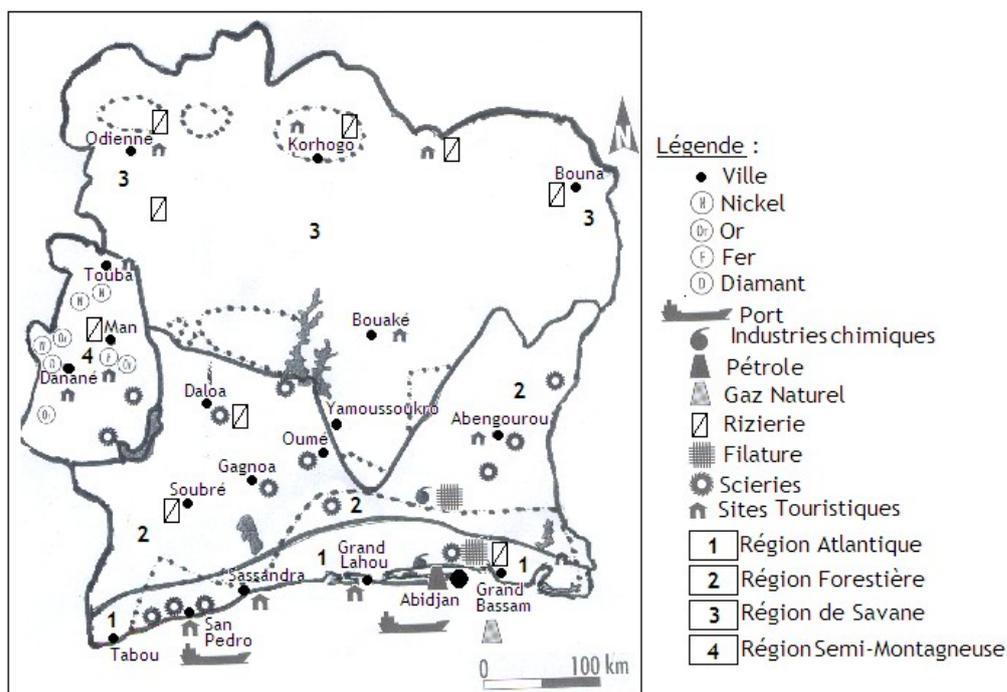
- | | V | F |
|--|--------------------------|--------------------------|
| La commune s'appelle aussi bourg. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La commune est une collectivité territoriale, dotée de personnalité morales et d'une autonomie financière. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Le nombre de conseillers municipaux est fixée une fois pour toute. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Le nombre de sessions (réunions) annuelles du conseil municipal est illimité. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| La commune est le plus petit territoire administratif et politique de notre pays. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Seuls les conseillers municipaux peuvent assister aux cessions du conseil municipal. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Le Maire est un représentant de l'Etat. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

- Le Maire est élu.
- Le maire peut être révoqué.
- Le Maire peut acheter ou vendre des biens.
- La mairie s'intéresse aux problèmes de l'environnement.
- La commune vit uniquement de ses propres moyens.

V	F
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LECON 3 : LES REGIONS ECONOMIQUES DE LA COTE D'IVOIRE.

Document 1 :



LECON 4 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT EN COTE D'IVORE

Document 1 :

En dépit de gigantesques efforts déployés pour l'aménagement forestier depuis près de trente ans, la forêt ivoirienne n'a cessé de régresser. En associant les parcs nationaux, le domaine forestier permanent de l'Etat (forêts classées) et les quelques forêts du domaine rural, on atteint à peine 14% de couverture nationale. Cette disproportion est due en grande partie à l'exploitation forestière, à la pression agricole et à l'exploitation du charbon de bois.

Marchés tropicaux, N°2602 du 22 septembre 1995, P.2070.

Activité 1 : Construire la courbe d'évolution de la couverture forestière en CI à partir des données du tableau ci-dessous :

Année	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990
Superficie de la forêt (en ha)	10680000	9560000	8100000	5400000	3400000	3090000	2600000

On donne comme échelle : 1 cm pour une année et 1cm pour 1000000 ha de forêt.

Activité 2 :

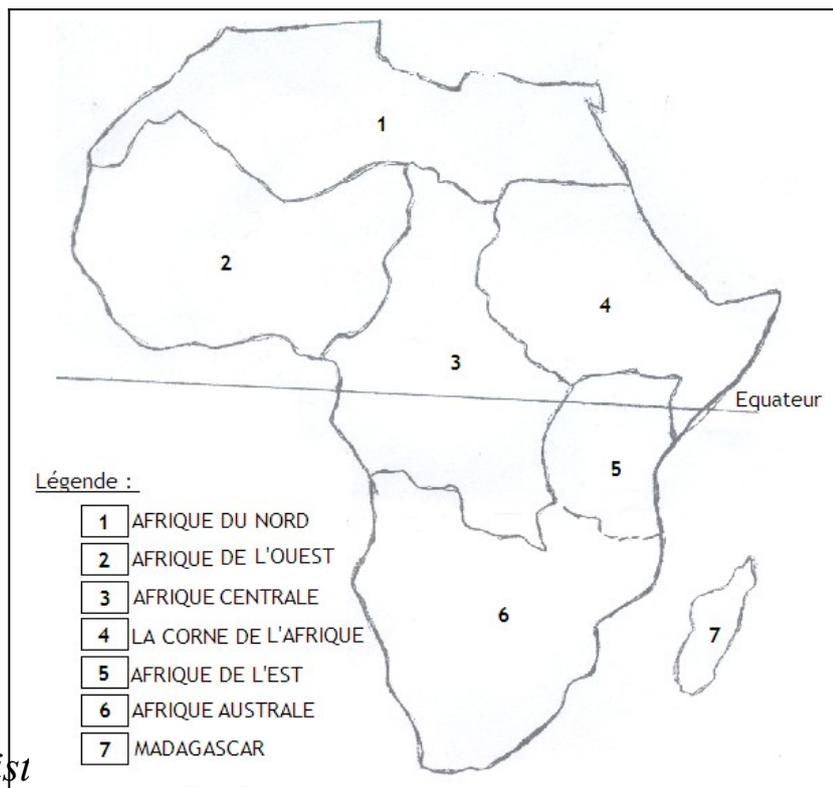
Indique par une croix si les phrases suivantes sont vraies (V) ou fausses (F).

	V	F
On dégrade l'environnement forestier par le reboisement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le déboisement entraîne la dégradation des sols.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les parcs nationaux provoquent la déforestation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La déforestation est nécessaire pour permettre le reboisement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La jachère est un moyen pour reboiser le pays.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En Côte d'Ivoire, il n'y a pas de pollution atmosphérique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En Côte d'Ivoire, il n'y a pas de pollution de l'eau.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A Abidjan, les activités industrielles polluent l'air et l'eau.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Toutes les villes de la Côte d'Ivoire souffrent de la pollution atmosphérique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La multiplication des bidonvilles contribuent à la dégradation du milieu forestier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CHAPITRE II : LES ENSEMBLES REGIONAUX ET LES REGROUPEMENTS A CARACTERE ECONOMIQUE

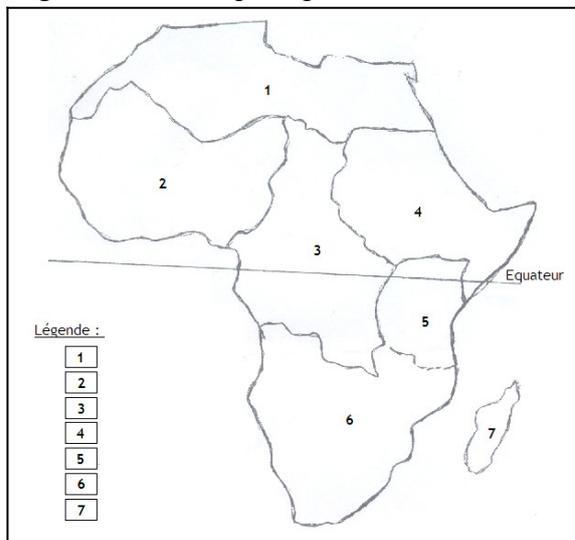
LECON 1 : LES GRANDES REGIONS DU CONTINENT AFRICAIN

Document 1 : Les grandes régions du continent Africain.



Activité 1 :

Identifier les différentes régions de l'Afrique à partir de la carte.



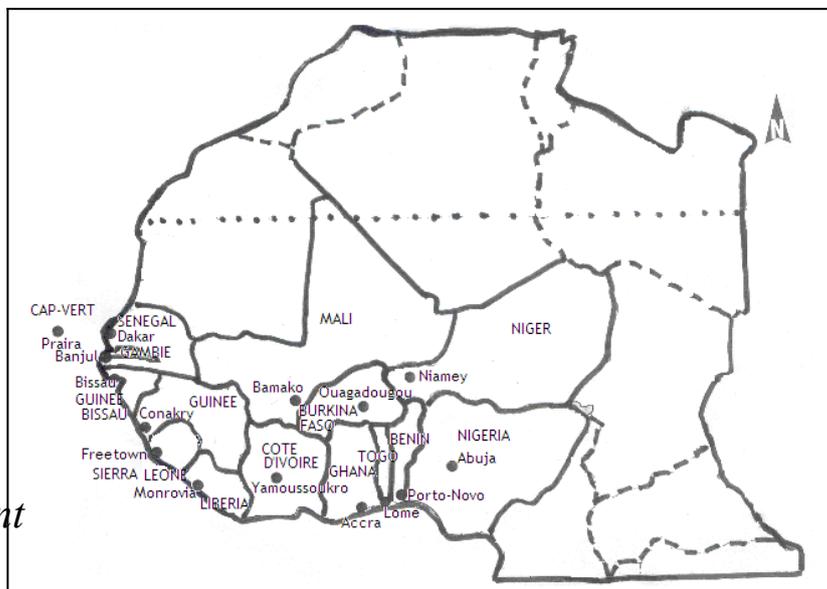
Activité 2 :

Compléter le tableau en écrivant à quelle région d'Afrique appartient ces pays.

REGIONS	PAYS	CAPITALES
AFRIQUE DE L'EST		NAÏROBI
	CENTRAFRIQUE	
AFRIQUE OCCIDENTALE	SIERRA LEONE	
		PRETORIA
		LE CAIRE
	SOMALIE	
		NOUACHOTT
	SEYCHELLES	
AFRIQUE AUSTRALE		MBABANE
	ERYTHREE	

LECON 2 : LA CEDEAO

Document 1 : Carte des pays membres de la CEDAO.



Document

Document 2 :

Le 28 mai 1975, les chefs d'Etats et de gouvernement de 16 Etats de l'Afrique de l'ouest (...) ont conclu à Lagos un traité instituant une communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.)...

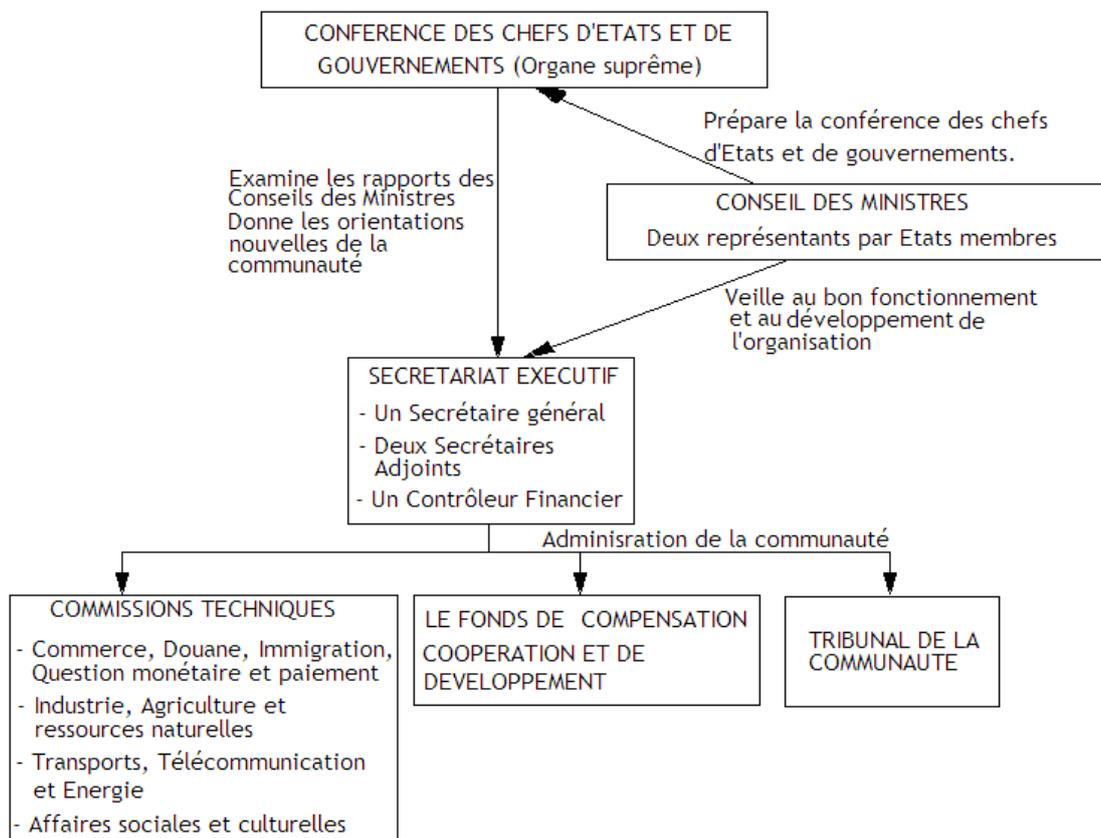
L'idée de sa création a été émise pour la première fois par le Nigeria en 1968. Cette même idée de créer un ensemble sous régional faisait fi des barrières linguistique a été reprise en 1972 par les chefs d'Etats du Nigeria et du Togo....

Le but de la communauté est de "promouvoir la coopération et le développement dans tous les domaines de l'activité (...) avec pour objectif d'élever le niveau de vie des populations, d'accroître et de maintenir la stabilité économique, de renforcer les relations entre les pays membres..."

Pour atteindre le but envisagé, le traité stipule que la communauté doit par étape, réaliser la liberté de mouvement pour les marchandises et les services, la liberté de mouvement des capitaux, la libre circulation des personnes.

SOURCE : J.B. WILMOT, *Courrier CEE/ACP*, N°7, 1977, P. 50

Document 3 : Le fonctionnement des organes de la CEDEAO.



Document 4 :

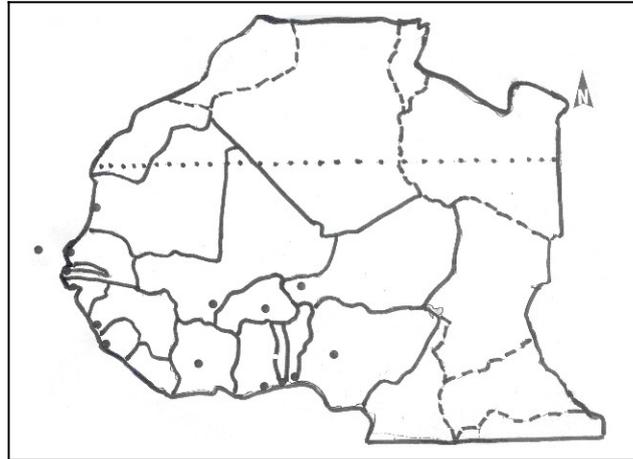
Le 13^{ème} sommet de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est ouvert le 28 mai à Banjul (Gambie). La survie de l'organisation est menacée par la persistance de conflit entre ses membres : l'escalade des incidents entre les membres de la CEDEAO pourrait avoir des conséquences négatives pour la communauté, le progrès et l'intégration économique dépendent de la continuité de la stabilité politique dans la sous région (...). La santé financière de l'institution est mauvaise : (...)

Au delà des problèmes financiers, on constate que les barrières douanières se sont renforcées, (...); que les échanges communautaires demeurent faibles et que la libre circulation des personnes et des biens en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1990 en est aux balbutiements.

SOURCE : *Marché tropicaux et méditerranéens*, N°2325, 1990/06/01, P.1526

Activité 1 :

Complète la carte des pays membres de la CEDEAO.



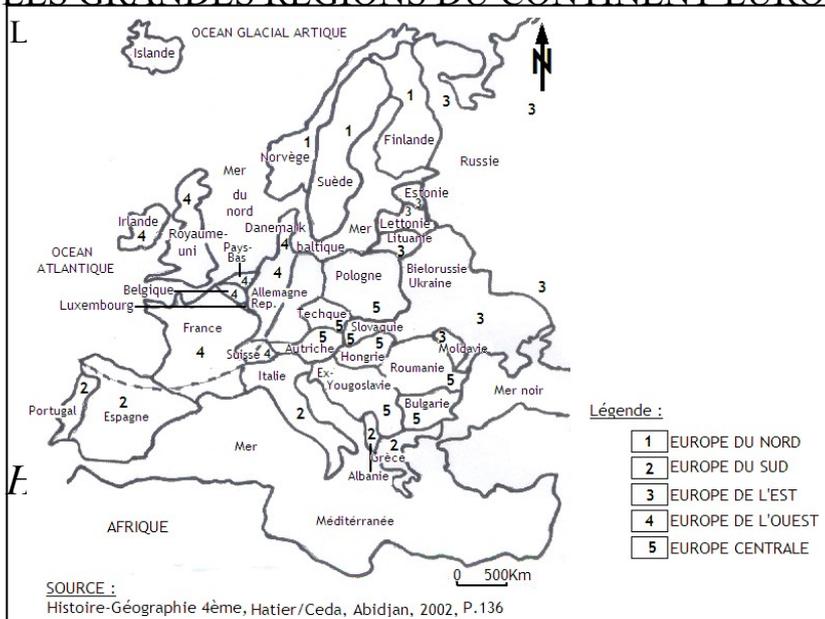
Activité 2 :

Mets une croix dans la case qui convient pour indiquer parmi les expressions ci-dessous celles qui désignent les objectifs de la CEDEAO d'une part, et ses principes, d'autre part.

	Objectifs	Principes
Création d'un vaste marché.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect scrupuleux des frontières héritées de la colonisation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non ingérence dans les affaires intérieures des Etats.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lutte contre la division politique de la région.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Promotion du bien-être social des peuples de la CEDEAO.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Facilitation des mariages.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ingérence dans les affaires intérieures des Etats au non du droit humanitaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

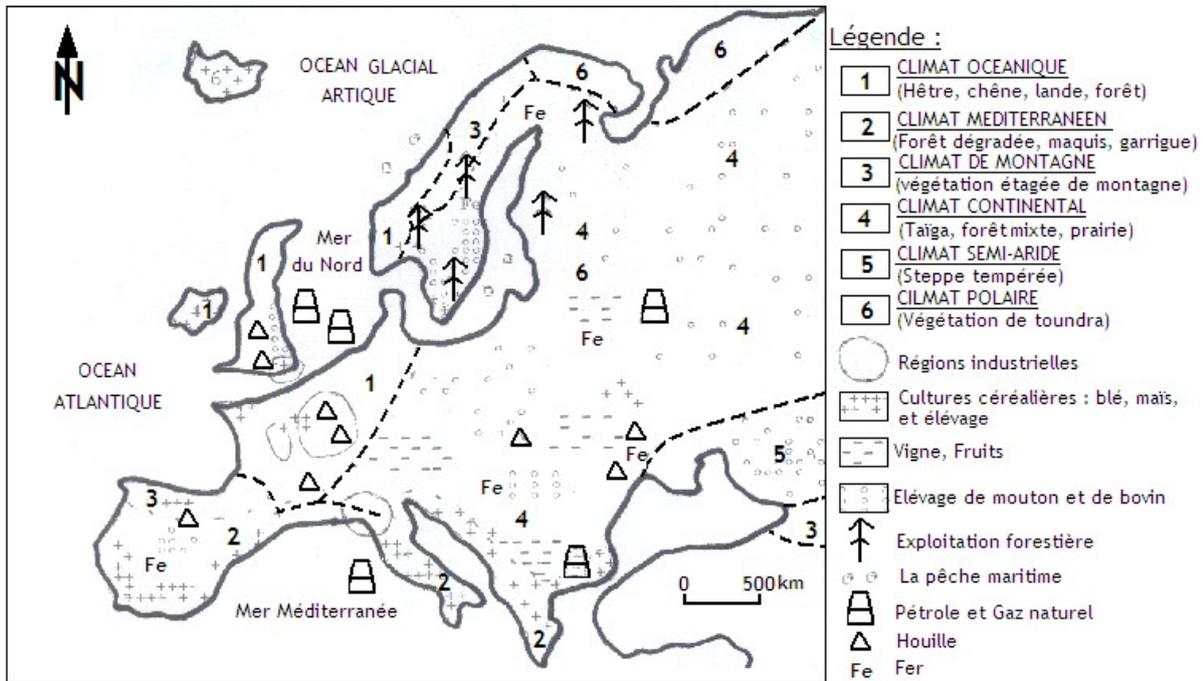
LECON 3 : LES GRANDES REGIONS DU CONTINENT EUROPEEN

Document 1 :



Document E

Document 2 : Carte des climats des végétations et des activités de l'Europe.



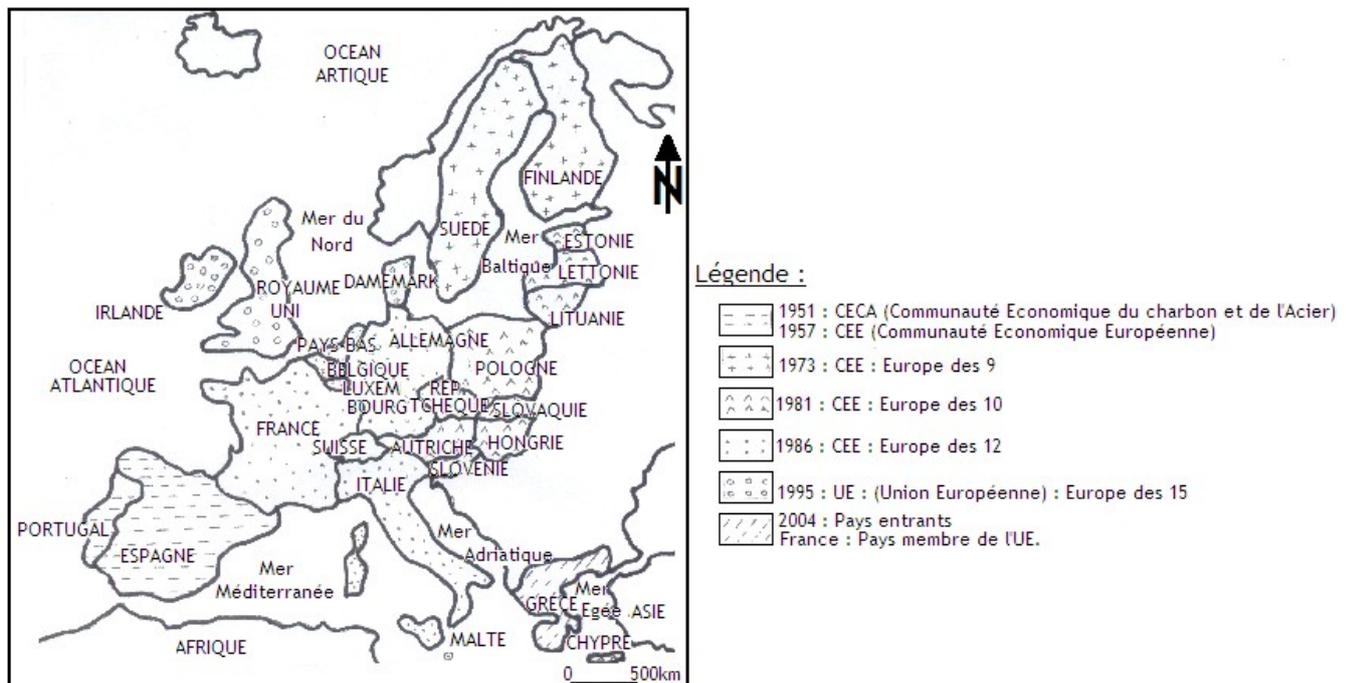
SOURCE : Géographie 4ème, Hatier/Ceda, Abidjan, 1993

Activité :

Sur la carte ci-dessous, colorie en bleu les pays membres de l'union Européenne et écris leur nom.

LECON 4 : L'UNION EUROPEENNE

Document 1 : Carte de l'union Européenne.



SOURCE: Cartography and geography/INFORMATION MNGEMENT GISCO,
Tirée de l'EUROPE EN CHIFFRES: Luxembourg 4^e
édition 1995, 425 Page, Page 9.

Document 2 : Le traité de MAASTRICHT

Article B : L'Union se donne pour objectifs :

- De promouvoir un progrès économique et social équilibré et durable, notamment par la création d'un espace sans frontières intérieure, par le renforcement de la cohésion-économique et sociale et l'établissement d'une Union Economique et Monétaire comportant à terme une monnaie unique (...)
- De renforcer la protection des droits et des intérêts des ressortissants de ses membres par l'instauration d'une citoyenneté de l'Union ;
- De maintenir intégralement l'acquis communautaire et de la développer...

Article F : les principes :

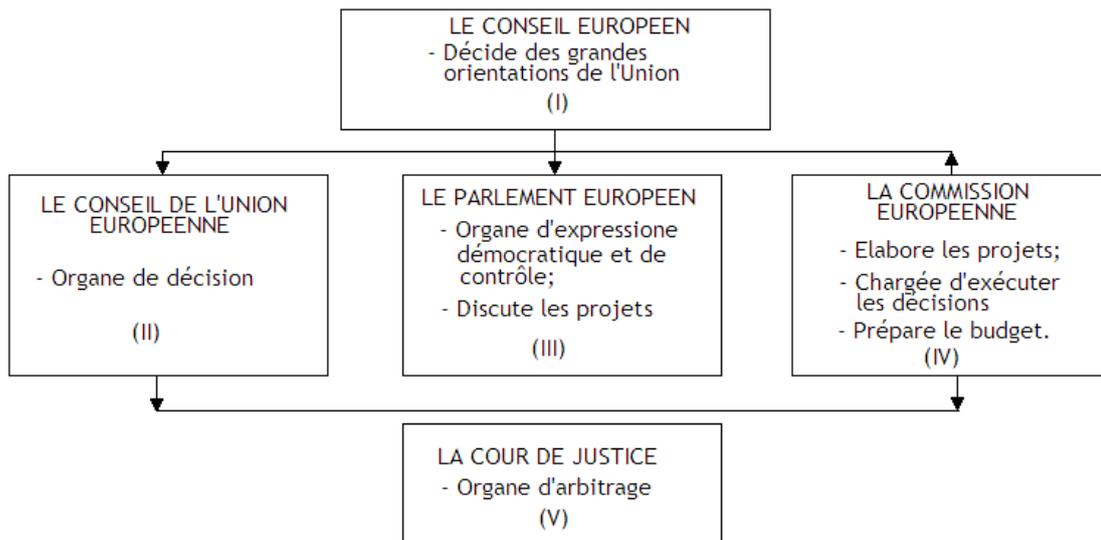
- L'union respecte l'identité nationale de ses états membres, dont les systèmes de gouvernement sont fondés sur les principes démocratiques.

Traité sur l'Union Européenne, Signé le 07 février 1992.

Tiré de Alquier (Pascal) Historien de la construction de l'Europe depuis 1945, clé de l'actualité, 1998, p.11-12

Document 3 : Les institutions de l'Union Européenne et leurs rôles.

A- **Les principaux organes** :



B- **Les organes spécialisés** :

- ❖ LA COUR DES COMPTES : Vérifie la légalité et la régularité des recettes et des dépenses.
- ❖ LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL et LE COMITE DES REGIONS : organes de consultation.

Activité :

En te rappelant de la date d'adhésion des pays de l'UE, complète le tableau ci-dessous :

Date d'adhésion	1957	1973	1981	1986	1995	2004
Pays						